

Seul le prononcé fait foi



Allocution d'ouverture

**Monique Barbut, Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial**

**Réunion de Circonscription du FEM
Dakar (5-8 juillet 2011)**

[Excellence Monsieur le Président],

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Membres de la presse,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir bien voulu vous joindre à nous. Je m'appelle Monique Barbut et je suis la directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial (le FEM). Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas une très bonne connaissance de notre travail, le FEM est la plus importante source au monde de financements publics consacrés au développement durable et innovant sur le plan environnemental. Réunissant 182 pays et des banques de développement internationales et régionales, la société civile et le secteur privé, nous comptons à notre actif 20 années au service d'un développement durable sobre en carbone dans le monde en développement.

Maintenant que nous passons à un nouveau cycle de financement quadriennal, nous organisons ces ateliers de groupes de pays pour promouvoir une meilleure entente et une coordination plus efficace entre les différents points focaux de chaque pays. Cela nous aidera à formuler des approches plus intégrées que nous pourrons appliquer pour

mobiliser les ressources limitées à notre disposition afin d'avoir le plus grand impact possible.

Nous avons un ordre du jour bien rempli et je ne souhaite pas garder la parole trop longtemps, car notre objectif ici est de partager l'information et répondre à vos questions.

Permettez-moi de commencer en disant quelques mots sur notre institution d'une manière générale. L'année dernière, les donateurs ont montré qu'ils avaient confiance dans les réformes que nous avons entreprises récemment en reconstituant les ressources de la Caisse du FEM à une hauteur jamais égalée. Les contributions annoncées se sont chiffrées à 4,3 milliards de dollars, soit 54 % de plus qu'au cours du cycle quadriennal précédent. Les donateurs ont également décidé d'accroître les ressources du Fonds spécial pour les changements climatiques et du Fonds pour les pays les moins avancés.

Dans le cadre de notre nouveau cycle de financement, vous serez heureux d'apprendre que le Secrétariat du FEM a davantage allégé les procédures d'examen et d'approbation des projets, en plus des autres réformes dont vous prendrez plus ample

connaissance au cours des deux prochains jours. Mais, croyez-moi, ces procédures sont bien plus efficaces que celles que vous avez connues par le passé.

La reconstitution de nos ressources et les réformes entreprises s'accompagnent d'une volonté confirmée de mettre davantage l'accent sur les résultats et sur l'obligation de rendre compte, de telle sorte qu'en cherchant à mettre sur pied de nouveaux projets, nous assumions tous la responsabilité de réaliser des investissements qui ont des effets positifs multiples et durables. Au regard de l'austérité budgétaire à laquelle sont confrontés de nombreux donateurs, nous devons être plus vigilants que jamais pour nous assurer que nous opérons des choix intelligents. À cette fin, il est primordial que les différents départements ministériels et acteurs concernés dans chaque pays communiquent en permanence les uns avec les autres pour veiller à la prise en compte des priorités et à l'utilisation des financements du FEM pour les appuyer.

Dans ce contexte, nous devons cibler des projets de bonne facture. Plus précisément, nous devons revenir aux principes fondateurs du FEM, qui sont les suivants :

- Premièrement, les projets du FEM doivent être alignés sur les stratégies de développement des pays, qui peuvent être soit des stratégies existantes, telles que les stratégies nationales de développement, soit les résultats de processus de consultation appuyés par le FEM.
- Deuxièmement, le financement du surcoût des projets pour qu'ils aient des effets positifs sur l'environnement mondial est le principe fondamental du FEM. Bien entendu, ce « surcoût » se rapporte à un projet de référence. Il est donc essentiel que le scénario de référence du projet soit clairement défini et que le FEM s'appuie sur ces activités existantes ou sur celles qui ont déjà été planifiées. Nous devons nous garder de transiger avec ce principe, car autrement nous recevrons des projets sans fondement solide et dans lesquels les véritables promoteurs dans les pays ne se reconnaîtront pas.
- Troisièmement, nous devons systématiquement chercher à avoir un impact réel sur le terrain. Le FEM ne peut continuer de financer toute une myriade de projets de petite envergure. Après 20 ans d'opérations, le FEM se doit plutôt de chercher à financer des programmes qui peuvent transformer profondément les secteurs et les activités, et d'être capable de suivre de près l'impact de ses projets. La nouvelle approche-programme et la gestion axée sur les résultats vous seront présentées.

- Quatrièmement, notre instrument aura l'efficacité optimale voulue si les projets sont administrés par les Entités d'exécution les plus qualifiées en la matière. À titre d'exemple, un projet sur les pêches doit être administré par une Entité d'exécution capable de fournir l'expertise, le personnel et les ressources requises pour ledit projet. Ce principe est capital pour promouvoir l'intégration du portefeuille du FEM aux activités normales des Entités d'exécution. Nous entendons donc nous conformer à notre politique sur les avantages comparatifs des Entités d'exécution pendant FEM-5.
- Enfin, lorsque nous recevrons des propositions, nous devons nous attarder sur la question des coûts de gestion des projets et des frais d'agence. Nous devons garantir la transparence afin que toutes les parties puissent s'assurer de l'utilisation de ces coûts de gestion : comment ces ressources sont-elles utilisées ? et pour quelles activités ?

Voici ce à quoi je m'attends : Je voudrais des projets qui, sur le terrain, ont un impact DIRECT sur les populations. Je ne souhaite pas financer des ateliers ou enrichir des consultants. Ce dont vous avez besoin, et ce que je souhaite approuver, ce sont des projets que les populations peuvent toucher du doigt, qui reposent sur des bases solides cadrant avec les stratégies nationales, et qui sont impulsés par des organismes

compétents. Tels sont, ni plus ni moins, les critères qui présideront à la hiérarchisation des projets. Et l'application de ces critères se fera d'une manière efficace et transparente qui permette de mobiliser les ressources dont nous disposons pour optimiser l'impact des interventions.

Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que le processus a été mis en route. En effet, il y a tout juste six semaines, notre Conseil a approuvé un Programme pour appuyer la mise en œuvre de la « Grande muraille verte ». Ce programme répond à des priorités nationales et est porté par les pays. Il vise à aider les pays de la région à mieux protéger les terres productives des ravages du désert, et à renforcer la sécurité alimentaire dans la région.

Dans le cadre de cette opération, le FEM a engagé 108 millions dollars d'aide directe, et la démultiplication de l'impact de notre réseau aidant, un montant supplémentaire de 1,8 milliard de dollars sera mobilisé avec l'appui de notre partenaire, la Banque mondiale, au titre d'investissements dans l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, l'adaptation ou encore l'évaluation des risques climatiques pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Des engagements supplémentaires attendus par la Banque africaine de développement et le Fonds international de développement agricole, ainsi que la contribution d'autres donateurs internationaux au titre de la programmation correspondante, devraient approcher les trois milliards de dollars.

Ce que nous faisons c'est d'apporter une réponse directe à la demande des dirigeants africains, telle que formulée récemment par le Premier ministre éthiopien, M. Meles Zenawi, au nom du groupe Afrique, lors des négociations sur le climat qui ont eu lieu l'année dernière à Cancun, à savoir : soutenir des programmes élargis de développement durable dans le Sahel et pour le lac Tchad et le bassin du Congo.

Dans le cas du programme pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel qui a été approuvé, il est question de s'attaquer aux principales difficultés liées à la dégradation des sols rencontrées dans l'ensemble de la région. Il s'agit notamment de questions d'ordre économique telles que la sécurité alimentaire, mais aussi de préoccupations telles que l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à la modification du climat dans un cadre mis en place pour soutenir le développement durable dans le groupe de pays qu'est le vôtre.

Le FEM est déjà présent au Congo et nous avons bon espoir que si nous pouvons tirer parti de la dynamique et de l'adhésion que nous avons observées jusqu'ici, alors nous pourrions envisager des investissements dans le lac Tchad dans le courant de l'année.

Parallèlement au programme « d'appui à la Grande muraille verte », j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que j'approuverai officiellement un projet qui représente un autre modèle que nous pourrions, je l'espère, suivre à l'avenir.

Il s'agit du concept des Ecovillages. Ici encore, il s'agit d'un projet qui est né de la demande du pays. Nous expérimenterons ici au Sénégal ce que nous pensons être une initiative innovante pour venir en aide aux populations rurales pauvres et investir dans de nouvelles formes viables d'approvisionnement en énergie, dans l'utilisation plus rationnelle des ressources naturelles et dans l'amélioration des moyens de subsistance et la génération de revenus.

Les villageois seront formés à la production et la distribution d'énergie renouvelable, ce qui aura le type d'effets positifs multiples que tout projet du FEM devrait avoir. Dans ce cas, la maîtrise de la consommation énergétique réduit la pression économique exercée sur la collectivité et a des effets positifs sur les écosystèmes aux niveaux local et mondial grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les idées que nous espérons encourager figurent la création d'un marché

d'agrocarburants tels que ceux à base de Jatropha et l'appui au développement de l'énergie solaire pour l'approvisionnement en électricité des zones rurales non raccordées au réseau. La promotion des industries villageoises de production locale d'énergie contribue à lutter contre la pauvreté et peut, avec le temps, constituer une solution durable.

Les possibilités sont nombreuses et nous espérons que l'atelier vous encouragera à examiner plus en profondeur certaines de ces idées. Permettez-moi de conclure en relevant que les problèmes de pollution environnementale inquiètent non seulement les gouvernements mais aussi l'opinion publique. Ce qui fait la particularité du FEM, c'est notamment le respect que nous avons à l'égard de la société civile qui devrait, selon nous, prendre une part active pour aider à relever ces défis. Le fait de s'attaquer aux effets du changement climatique et de promouvoir la préservation de la biodiversité n'est pas un luxe que se paient les riches. Les choix que nous faisons peuvent montrer au monde que le développement durable peut et devrait constituer un moteur pour l'économie tant au niveau local, national qu'international.

Je vous remercie de votre aimable attention et je souhaite plein succès à cet atelier !